Maître d'ouvrage:

MAIRIE DE MAROMME
Place Jean Jaurès
76150 MAROMME

D.P.G.F. TRANCHE FERME

OFFRE DE L'ENTREPRISE:

AFFAIRE: Terrassements et Aménagements Talus et sente
_ Sans évacuation des Déblais _

RAPPELS

REFERENCE: *Indiquer votre référence interne de marché:*

PRECAUTIONS: *L'entrepreneur s'engage au présent DPGF à tenir compte des précautions de passage à observer (zone des parkings, cimetière et sente piétonne), tous réseaux et ouvrages à proximité de son chantier. Elles devront obligatoirement effectuer une visite préalable du site avant de remettre leurs offres en prenant rendez-vous.*

LOT GLOBAL: *Le marché suivant est consenti en lot unique à prix global et forfaitaire et chaque prix devra être renseigné.*

VALIDITE DU DPGF *renseigné par l'entrepreneur: 90 jours.*

DELAIS D'INTERVENTION: *2 mois en mai et juin 2010. Il est impératif qu'un planning de travaux amorti (prenant en compte une part d'intempéries de 5 à 10 % du délais global) soit fournit avec la présente proposition.*

MOYENS D'INTERVENTION: *Le précedent planning devra faire apparaître clairement les moyens humains et matériels susceptibles d'être affectés au chantier.*

ASSURANCES: *L'entrepreneur founira avec son offre les copies certifiées conformes de leurs polices d'assurance pour l'ensemble des risques et des moyens affectés au chantier, en date de validité.*

Visa et qualité du signataire de l'entreprise:

Date:

DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE (D.P.G.F) _TRANCHE FERME_

N.B. Aucune offre ne saurait être prise en considération par le maître de l'ouvrage si une visite préalable n'a pas été effectuée conformément aux stipulations du règlement de la présente consultation.

TALUS, SENTE (pour partie), RESEAU D'ECLAIRAGE (pour partie)

		Unité	Quantité	Prix / U	Sous-Total H.T.
1	**TRAVAUX PREPARATOIRES**				
1,1	*CLÔTURES* Ce prix comprend:				
1,1,1	. Le démontage et le stockage aux services techniques de la partie de clôture impactée au projet (66 mètres de grillage mailles 5 x 5 carrées couchées) en tête de talus sur l'emprise du projet. Les poteaux seront supprimés pendant les opérations de terrassement et triés séparemment puis mis en décharge.	Ens.	1		
	Option:				
1,1,2	. Moins value pour la suppression pendant le cours des opérations de terrassement (grillage + poteaux).	Ens.	1		
1,2	*DESSOUCHAGE ou ROGNAGE* Ce prix comprend:				
1,2,1	. Le dessouchage ou le rognage mécanique intégral des souches d'arbres inscrits au projet sur l'emprise du talus et au delà comme indiqué aux plans et constaté lors de la visite préalable. Les souches ou résidus de souche seront à enterrer dans la zone de remblais adjacente au projet. Une attention particulière sera apportée à la stabilité des sols sur l'emprise de ces ateliers de travail.	Ens.	1		

		Unité	Quantité	Prix / U	Sous-Total H.T.
1,3	*PROTECTION DES ABORDS DU CHANTIER*				
1,3,1	Ce prix comprend la fourniture et la mise en place d'un dispositif permanent du périmètre haut (le temps que durera le chantier) d'environ 100 ml de Clôtures type ERAS et tout balisage nécessaire au surplomb de la zone. Il est prévu de fermer le passage bas (sentier) à chacune de ses deux entrées (prestation à la charge des services techniques). Tous moyens de sécurisation du chantier proprement et d'information des riverains est à la charge de l'entreprise.	Ens.	1		
2	**TERRASSEMENTS EN DEBLAIS ET REMBLAIS**				
	Ce prix comprend:				
2,1	. L'ammenée des matériels dans la zone sud du chantier_ Le passage sera autorisé une fois en entrée et une fois en sortie à la fin du chantier_ par le cimetière. Des protections de sols seront prévues (110 ml) si le matériel possède des chenilles non caoutchoutées_ Aucune dégradation ne sera tolérées sur les voiries.	FFT.	1		
2,2	. Le décapage soigné de la couche d'humus sur l'emprise de la zone de dépôt préalablement implantée. (une attention particulière sera apportée en optimisant les roulements et les passage des godets cureurs sur les sytèmes racinaires des arbres). Ce prix comprend également la remise en état c'est à dire le réglage de l'humus sur l'ensemble de la zone impactée par le remblais bas et l'accès au palier.	M²	1000		
2,3	. La réalisation d'un accès pour pelle et dumper de chantier jusqu'à la zone palière projetée sur le talus, à travers les boisements. Seul ce passage de 3,00 mètres de largeur devra conduire à la zone de dépôt_ La zone d'accès devra être balisée et respectée. Le boisement existant en limite de zone sera maintenu propre durant toute la phase du chantier.	ML	60		
2,4	. 960 m3 de déblais (cubage donné hors foisonnement) sont à réaliser en même temps que la réalisation de la zone palière. Sur ces 664 m3, 180 m3 sont à mettre en oeuvre en remblais et à compacter pour usage de sous-couche du chemin piéton projeté en pied de talus. Ce prix comprend également la mise en oeuvre en remblais du volume restant soit 780 m3 en une couche d'environ 1m tassée mais non compactée à la fois sur la zone de dépôt forestière du chantier, à la fois en relèvement du niveau de la sente dans la zone du talus.	M3	960		

		Unité	Quantité	Prix / U	Sous-Total H.T.
3	**RENOVATION DU CHEMIN DE PASSAGE BAS**				
	N.B. Ce chemin était brut de terrassement à l'origine. Il est proposé de rénover la surface en réalisant un encaissement de graves naturelles concassées 40/60 sur 15cm d'épaisseur et d'y apporter une finition en graves naturelles concassées 0/31,5.				
3,1	*PASSAGE PIETON PIED DE TALUS* . Réalisation par nivellement des remblais en élévation d'un mètre environ par rapport à l'existant, du fond de forme du passage piéton en pied de talus à NF -0,20m. Mise en oeuvre d'un géotextile sur 2 mètres de largeur avec relevés. Fourniture et mise en place de graves 40/60 concassés non gélives sur 0,15 m d'épaisseur. Finition par apport de graves concassées non gélives 0/31,5. Compactage soigné par couches. 80 ml de long, 2 ml de largeur soit 160 m².	M²	160		
3,2	*PASSAGE PIETON DEPART DE LA SENTE* . Réalisation par nivellement des remblais en élévation de 50 cm environ par rapport à l'existant, du fond de forme du passage piéton du départ de la sente à NF -0,20m. Mise en oeuvre d'un géotextile sur 2 mètres de largeur avec relevés. Fourniture et mise en place de graves 40/60 concassés non gélives sur 0,15 m d'épaisseur. Finition par apport de graves concassées non gélives 0/31,5. Compactage soigné par couches. 45 ml de long, 2 ml de largeur soit 90 m².	M²	90		
4	**TRANCHEE ET MASSIFS DU RESEAU D'ECLAIRAGE (sous le talus et pour partie en zone d'amorce de la sente)**				
	Création d'une tranchée de profondeur 0,70 m. *Comprenant:*				
4,1	*Réalisation de la tranchée à la mini pelle, largeur 0,50m, y compris sablage du fond de forme, fourniture et mise en œuvre d'un grillage avertisseur sur la largeur de la tranchée, sablage sur grillage puis remblaiement en terre du site.*	ML	125		
4,2	Fourniture et pose de gaine TPC diam 60 aiguillée rouge.	ML	135		
4,3	Fourniture et pose d'une câblette de terre 25² en fond de fouille, repiquage sur chaque massif par un connecteur serti.	ML	135		
4,4	Fourniture et pose de regards ou de rehausses 40 x 40 à remplir de béton sans patte de scellement.	U	5		
4,5	Fourniture et pose d'un massif béton préfabriqué 200 kg et d'entre-axes 20 x 20 cm, à poser au niveau des escaliers du parking, 7 mètres sous la dernière marche.	U	1		
5	**CREATION DE LA NOUVELLE CLÔTURE HAUTE**				

5,1	. La fourniture et la réalisation d'une clôture identique à l'existant en partie haute du talus comme indiqué au plan. Hauteur hors sol 2,00 mètres. Grillage en maille carrée couchée de 5 cm. Les poteaux seront scellés dans des massifs de béton 30 x 30 x 50 cm.	ML	81		

		Unité	Quantité	Prix / U	Sous-Total H.T.
6	**VEGETAUX: fourniture des végétaux**				
6,1	*BOSQUETS*				
	. Corylus avellana jeunes plants forestiers en Godets 40/60	U	50		
	. Ilex aquifolium jeunes plants en Godets 40/60	U	50		
	. Aronia arbutifolia jeunes plants Godets ou C 30/40	U	50		
6,2	*GRAMINEES*				
	. Festuca mairei G	U	650		
	. Festuca gautieri G	U	650		
	. Luzula sylvatica G	U	650		
	. Pennisetum orientale 'Tall Tails' G	U	450		
	. Pennisetum setaceum 'Rubrum' G	U	450		
	SOUS-TOTAL H.T. FOURNITURE DES VEGETAUX				

7 **VEGETAUX: mise en place de jute et plantation des végétaux**

PLANTATION PROPREMENT DITE
Comprenant:

7,1	Fourniture et mise en place de toile de jute agrafée sur les zones palière et de pied de talus.	M²	340		

Le décompactage de la surface ponctuelle de plantation avec ameublissement manuel sur 0,25 m de profondeur. Epierrage manuel du trou de plantation.
Comprenant le transport à pied d'oeuvre, l'ouverture des trous de plantation aux dimensions nécessaires à la motte ou au système racinaire, apport à pied d'oeuvre de 5 litres de terre végétale par arbuste et de 1 litre par fgraminée, démoulage soigné des godets, préparation de la motte ou habillage des racines si besoin, taille de la partie aérienne si besoin, mise en place du sujet avec soin, en positionnant le collet au niveau du terrain naturel tel que sur son lieu de culture. Les plantations seront à réaliser de la façon suivante: zones de toile de jute: 1 arbuste pour 3 m² en mélange et pris au hasard et de 2 à 3 graminées /m², zones de rampant: de 2 à 3 graminées /m² et le reste des arbustes pris et disposés au hasard. Comblement du trou en terre végétale avec tassement soigné au pied et plombage hydraulique, confection d'une cuvette pour les arbustes, à l'horizontale sur le talus.

7,2	Bosquets à arbustes en godets ou conteneurs	U	150
7,3	Graminée couvre-sol en variété en godets	U	2850

SOUS-TOTAL H.T. PLANTATION DES VEGETAUX

		Unité	Quantité	Prix / U	Sous-Total H.T.
8	**ENGAZONNEMENT PRAIRIES**				
8,1	**Préparation du sol pour engazonnement** *Comprenant:* *Le décompactage de la surface avec ameublissement mécanique sur 0,25 m de prof. par un simple passage à la motobêche et enfouissement des pierres avec une MGM ou similaire.Nivellement fin à la poutre ou au rouleau cage.* **Semis comprenant un simple passage de graines certifiées pour terrain secs, à majorité de fétuques,mélange fin, à croissante lente.** *Comprenant:* *Le semis proprement dit à raison de 35g/m², compris fourniture de la graine, enfouissement superficiel et roulage.* *Y compris les façons de filets au droit des massifs et des circulations.* **Regarnissage des zones mal venues, désherbage sélectif après 3 mois de pousse.** *Comprenant:* *Un semis de regarnissage si nécessaire.* *Un désherbage sélectif chimique après 3 mois de pousse,* *Pas de première tonte.* *Un apport de 60 unité d'azote retard.*	M²	1465		
8,2	**Préparation du sol pour prairie fleurie sur le palier du rampant de talus** *Comprenant:* *Traitement au désherbant total de contact et non rémanent, après deux repousses d'adventices constatées;* **Semis comprenant un simple passage de graines certifiées label rouge pour terrain secs à dominante de marguerites, coquelicots, silenes et chicorées sauvages.** *Comprenant:* *Le semis proprement dit à raison de 45g/m², compris fourniture* *Y compris les façons de filets à 5cm à l'intérieur des limites des des gazons.*	M²	114		

Indiquer le total en page suivante SVP.

RECAPITULATIF

1	**TRAVAUX PREPARATOIRES**	
2	**TERRASSEMENTS EN DEBLAIS ET REMBLAIS**	
3	**RENOVATION DU CHEMIN DE PASSAGE BAS**	
4	**TRANCHEE ET MASSIFS DU RESEAU D'ECLAIRAGE (pour partie)**	
5	**CREATION DE LA NOUVELLE CLÔTURE HAUTE**	
6	**VEGETAUX: fourniture des végétaux**	
7	**VEGETAUX: mise en place de jute et plantation des végétaux**	
8	**ENGAZONNEMENT _ PRAIRIES**	

MONTANT H.T. OFFRE _TRANCHE FERME_

T.V.A. 19,6%:

MONTANT TOUTES TAXES DE L'OFFRE-TRANCHE FERME

Date, signature et Qualité du signataire prenant engagement: